



# POUR UN 19 AVRIL DE CONVERGENCE DES LUTTES

## TOUTES ET TOUS EN GRÈVE À PÔLE EMPLOI !

**PÔLE EMPLOI, PRINCIPAL OPÉRATEUR DU MINISTÈRE DU TRAVAIL, NE SERA PAS ÉPARGNÉ PAR L'EXIGENCE GOUVERNEMENTALE : CASSER LE SERVICE PUBLIC ET SES MISSIONS !**

Pendant que la Direction Générale occupe les salariés avec de pseudos concertations sur l'avenir de Pôle emploi, Jean Bassères et sa ministre de tutelle répondent, en catimini, aux injonctions du premier ministre dictées dans sa circulaire du 26 septembre 2017 :

« Je vous demande d'engager les travaux visant à construire un plan de transformation dans votre champ de compétences... C'est l'objet du Comité Action publique 2022 (CAP 22)... chargé de produire un rapport d'ici la fin du 1er trimestre 2018 identifiant des réformes structurelles et des économies significatives et durables... »

« ...accompagner rapidement la baisse des dépenses publiques avec un engagement ferme de réduire de trois points la part de la dépense publique dans le PIB d'ici 2022... ».

« ... revoir profondément et durablement les missions de l'ensemble des acteurs publics que sont l'État, les opérateurs... »

« ...proposer des réformes structurelles et de transformation à horizon 2022 sur le périmètre souhaitable des politiques publiques dont vous avez la charge : le niveau de portage le plus pertinent pour chacune d'entre elles : la suppression des chevauchements de compétences ; le transfert entre collectivités, au secteur privé, voire l'abandon de missions ; les économies durables et structurelles... »

**Pour notre établissement et son ministère c'est plus de 4.5 milliards d'euros de coupes budgétaires programmées d'ici 2022 (source loi de finance 2018/2002) qui se traduisent déjà par :**

- ◆ une prochaine loi sur la Formation Professionnelle et l'Assurance Chômage qui s'attaque à nos missions et à notre financement.
- ◆ une première vague de suppressions de postes annoncées pour cette année, auxquelles s'ajoutent la fin des contrats aidés qui impactent directement le réseau et détériorent nos conditions de travail et leurs substitutions par les services civiques
- ◆ une austérité salariale avec les dernières Négociations Annuelles Obligatoires sur les salaires qui se sont soldées par 0% d'augmentation.
- ◆ l'application du jour de carence pour les agents publics

**Contre la réforme « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel », qui nous concerne directement :** ◆ la **massification du contrôle** de la recherche d'emploi (de 200 conseillers dédiés à 600 à ISO effectif) donc moins de conseillers à l'accompagnement des demandeurs d'emploi, ◆ la **délégation de pouvoir de sanction** à Pole emploi par l'état

**HALTE À LA CASSE DU SERVICE PUBLIC ET DU DROIT DES USAGERS !**  
**PARCE QUE LE SERVICE PUBLIC N'A PAS DE PRIX, TOUTES ET TOUS ENSEMBLE, AUX CÔTÉS DES SECTEURS MOBILISÉS, EN GRÈVE ET AUX MANIFESTATIONS CE 19 AVRIL**



[www.snutefifsu.fr/pole-emploi](http://www.snutefifsu.fr/pole-emploi)

 @snu.pole.emploi.fsu

 @SnuPoleEmploi

Nous contacter : [syndicat.snu@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.snu@pole-emploi.fr)

